



Le 30 novembre 2017

Dynamique de l'emploi dans les métropoles et les territoires avoisinants

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et France Stratégie montrent que les métropoles françaises de province n'exercent pas systématiquement un effet positif sur l'emploi des territoires avoisinants. Lyon, Nantes et Marseille, et dans une moindre mesure Bordeaux et Rennes, partagent leur dynamique d'emploi avec leurs périphéries tandis que Lille, Toulouse et Montpellier se développent sans effet d'entraînement visible sur les territoires voisins. Grenoble et Strasbourg présentent une dynamique d'emploi inversée, plus affirmée dans les territoires avoisinants que dans la zone d'emploi de la métropole. Enfin, les territoires de Rouen et Nice apparaissent globalement en difficulté.

En France, les aires urbaines de plus de 500 000 habitants regroupent 43 % de la population et concentrent 46 % de l'emploi. Elles ont aussi généré les trois quarts de la croissance française entre 2000 et 2010. La récente réforme territoriale prend acte de ce dynamisme et donne aux métropoles les moyens de soutenir leur croissance. Le Pacte État-métropoles quant à lui affirme la nécessité de renforcer les coopérations entre les métropoles et les territoires qui les entourent.

Des métropoles globalement dynamiques malgré de fortes disparités

Entre 1999 et 2014, l'emploi a progressé en moyenne de 0,8 % par an sur l'ensemble du territoire contre + 1,4 % dans les zones d'emploi des douze plus grandes métropoles. Ces dernières ne sont pour autant pas toutes logées à la même enseigne. Bordeaux, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse ont enregistré une croissance de l'emploi bien supérieure à la moyenne nationale ; Grenoble, Lille, Lyon et Marseille ont connu une croissance de l'emploi proche de la moyenne nationale ; Nice, Rouen et Strasbourg se sont inscrites en retrait de la moyenne nationale.

L'emploi se concentre avant tout dans les pôles urbains. Pourtant, c'est bien dans les couronnes urbaines qu'il est le plus dynamique : son taux de croissance y atteint 1,8 % contre 1,4 % dans les pôles urbains.

CONTACT PRESSE

Marie-Pierre RAMOS

Tél. : 01 85 58 60 53 - marie-pierre.amos@cget.gouv.fr

www.cget.gouv.fr



Les secteurs de l'industrie manufacturière, des services aux entreprises, du commerce de gros et du transport de marchandises (base compétitive) contribuent largement aux bons résultats des métropoles en termes d'emploi. Le dynamisme de ces secteurs explique en partie les écarts de performance entre les métropoles ainsi que l'écart de croissance de l'emploi entre les métropoles et l'ensemble du territoire.

Des effets d'entraînement peu visibles sur les territoires avoisinants

Si les performances économiques des métropoles sont un atout pour l'économie française, leur capacité à exercer une influence positive sur les territoires environnants est un enjeu important. L'analyse révèle que globalement il n'y a pas d'effet d'entraînement particulier : l'emploi salarié dans les zones d'emploi des douze métropoles étudiées a crû de 0,65 % par an entre 2009 et 2014, alors qu'il a stagné dans les autres zones d'emploi régionales. On ne relève pas d'effet particulier non plus dans les zones situées à la périphérie des métropoles.

Néanmoins les situations sont très variables d'une métropole à l'autre. Lyon, Nantes et Aix-Marseille, ainsi que Bordeaux et Rennes dans une moindre mesure, connaissent une dynamique d'emploi favorable qu'elles partagent avec les zones d'emploi contiguës et même plus éloignées. Lille, Toulouse et Montpellier n'ont pas d'effet apparent sur les territoires qui les entourent. Grenoble et Strasbourg sont atypiques : la croissance de l'emploi est plus forte dans les territoires avoisinants que dans la zone d'emploi de la métropole. Enfin, Rouen et Nice apparaissent en difficulté : l'emploi, qui progressait au début des années 2000, affiche une baisse depuis la crise de 2008-2009, tant dans la métropole que dans les territoires alentour.

Les résultats présentés dans cette « note d'analyse » s'appuient en partie sur une analyse réalisée par N. Levratto, D. Carré et M. Brunetto du laboratoire de recherche Economix (Paris Nanterre), financée par le CGET, France Stratégie et l'Institut CDC pour la Recherche de la Caisse des Dépôts.

CONTACT PRESSE

Marie-Pierre RAMOS
Tél. : 01 85 58 60 53 - marie-pierre.amos@cget.gouv.fr
www.cget.gouv.fr